



# Conseil de sécurité

Soixante-dix-septième année

**9134<sup>e</sup>** séance

Vendredi 16 septembre 2022, à 15 heures  
New York

*Provisoire*

*Président :* M<sup>me</sup> Jarraud-Darnaultx . . . . . (France)

*Membres :*

Albanie . . . . .	M. Spasse
Brésil . . . . .	M. de Almeida Filho
Chine . . . . .	M. Dai Bing
Émirats arabes unis . . . . .	M <sup>me</sup> Shaheen
États-Unis d'Amérique . . . . .	M. Mills
Fédération de Russie . . . . .	M <sup>me</sup> Evstigneeva
Gabon . . . . .	M <sup>me</sup> Kambangoye Ankassa
Ghana . . . . .	M. Agyeman
Inde . . . . .	M. Raguttahalli
Irlande . . . . .	M <sup>me</sup> Moran
Kenya . . . . .	M. Ndung'u
Mexique . . . . .	M <sup>me</sup> Curzio Vila
Norvège . . . . .	M <sup>me</sup> Heimerback
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord . . . . .	M <sup>me</sup> Quinn

## Ordre du jour

Rapports du Secrétaire général sur le Soudan et le Soudan du Sud

Rapport du Secrétaire général sur la situation au Soudan du Sud  
(S/2022/689)

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-0506 ([verbatimrecords@un.org](mailto:verbatimrecords@un.org)). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)



*La séance est ouverte à 15 heures.*

### Adoption de l'ordre du jour

*L'ordre du jour est adopté.*

### Rapports du Secrétaire général sur le Soudan et le Soudan du Sud

#### Rapport du Secrétaire général sur la situation au Soudan du Sud (S/2022/689)

**La Présidente** : Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite le représentant du Soudan du Sud à participer à la présente séance.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les personnes suivantes, appelées à présenter un exposé, à participer à la présente séance : M. Nicholas Haysom, Représentant spécial du Secrétaire général pour le Soudan du Sud et Chef de la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud ; et M<sup>me</sup> Lilian Riziq, Présidente du South Sudan Women's Empowerment Network (réseau pour l'autonomisation des femmes au Soudan du Sud).

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

J'appelle l'attention des membres du Conseil sur le document S/2022/689, qui contient le rapport du Secrétaire général sur la situation au Soudan du Sud.

Je donne maintenant la parole à M. Haysom.

**M. Haysom** (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Madame la Présidente, de me donner l'occasion de présenter un exposé au Conseil de sécurité sur la situation au Soudan du Sud.

Depuis 2018, l'Accord revitalisé sur le règlement du conflit en République du Soudan du Sud représente le cadre permettant de consolider la transition du Soudan du Sud du conflit vers la paix. Les principes fondamentaux de l'accord restent valables. Le cessez-le-feu conclu entre les parties a tenu dans l'ensemble, malgré la persistance de flambées de violence intercommunautaire.

Toutefois, alors que la période de transition touchait à sa fin, il est devenu de plus en plus évident que les parties ne pourraient pas achever la mise en œuvre des principales dispositions de l'accord d'ici à février 2023, la date butoir initialement fixée pour la transition. Étant donné que la période prévue touchait à sa fin, les parties signataires ont convenu, le 4 août,

d'une feuille de route permettant de mener à bien les tâches restantes de la transition du pays. La feuille de route est assortie d'une série d'objectifs et de délais révisés et prolonge de 24 mois la période de transition. Il est désormais envisagé d'organiser des élections en décembre 2024. Je constate que ces mesures ont été prises conformément à l'article 8.4 de l'accord de paix.

La feuille de route est une évolution dont on ne peut que se féliciter, car elle est le fruit d'un consensus entre les principaux signataires sur la voie à suivre dans le cadre d'un processus contrôlé par le Soudan du Sud. Par ailleurs, elle a été l'occasion pour les parties de renouveler leur engagement en faveur des objectifs et des buts fixés dans l'accord de paix. Cela dit, la prolongation de la période de transition a été accueillie de façon mitigée par de nombreux Sud-Soudanais, qui espéraient qu'à l'heure actuelle, ils seraient en train de se préparer à voter dans le cadre d'un processus électoral démocratique. Les partenaires de paix, les parties non signataires, certains acteurs de la société civile et d'autres parties prenantes ont exprimé des inquiétudes quant à l'inclusivité du processus et ont demandé qu'il y ait plus de clarté quant à la détermination du Gouvernement à mettre en œuvre l'accord dans les délais. Cependant, il n'y a pas d'autre solution que la mise en œuvre de l'accord de paix, comme en a témoigné le vote positif de 37 des 43 membres, soit une majorité des deux tiers, de la Commission mixte de suivi et d'évaluation reconstituée, qui a approuvé la prolongation. L'étape suivante est sa ratification par l'Assemblée législative nationale provisoire.

Je voudrais souligner que la feuille de route est une étape, et non une fin en soi, dans la progression du Soudan du Sud sur la voie de la transition démocratique. J'ai insisté sur ce point lorsque j'ai rencontré le Président Kiir et le Premier Vice-Président Machar, et j'ai encouragé les parties à aboutir à des résultats tangibles en respectant les délais stricts du calendrier de la feuille de route et à favoriser la mise en œuvre de sorte à associer les autres parties prenantes et à gagner la confiance de la population. Il est donc essentiel que la communauté internationale et le Conseil continuent à suivre de près ce processus.

L'une des plus importantes questions en suspens est l'élaboration de la constitution, ainsi que la préparation des élections. Je souligne l'importance d'un processus politique inclusif et de l'ouverture de l'espace civique, qui sont des conditions essentielles à un processus électoral solide et compétitif qui marquera la fin de la transition.

Dans ce contexte, je peux évoquer certaines mesures prises par les parties depuis mon précédent exposé au Conseil (voir S/PV.9067). Le Président et le Premier Vice-Président ont décidé de mettre fin à l'impasse législative, ce qui permet à l'Assemblée législative nationale provisoire d'entériner des aspects essentiels de l'accord de paix. Je peux confirmer que des projets de loi importants sont actuellement examinés par le Parlement. Ces projets de loi permettront de créer ou de réformer des institutions électorales, constitutionnelles et judiciaires.

Je salue le récent achèvement de la formation du premier contingent des forces unifiées nécessaires de l'Équatoria. Ces forces qui ont achevé leur formation sont un symbole d'unité pour le peuple sud-soudanais et, à cet égard, elles devraient jouer un rôle essentiel en contribuant à la transition démocratique du pays.

Dans l'immédiat, la fin de leur formation doit ouvrir la voie à leur déploiement, pour contribuer à réduire la violence infranationale et intercommunautaire. La capacité du Gouvernement d'exercer sa responsabilité première en matière de protection des civils sera davantage renforcée grâce à la réforme du secteur de la sécurité. À cet égard, j'ai mis en garde contre le fait que l'achèvement de la formation n'était qu'une première étape dans le processus plus large de transformation du secteur de la sécurité. La fourniture des ressources budgétaires nécessaires aux forces nouvellement formées, ainsi qu'à leur intégration et à leur déploiement, reste essentielle pour constituer une armée unifiée. Toutefois, si l'on ne parvient pas à régler ces problèmes fondamentaux, les acquis obtenus risquent d'être annulés.

Le paysage des conflits au Soudan du Sud nous rappelle que ce n'est pas le moment d'oublier l'urgente nécessité de mettre en œuvre l'accord de paix. La violence infranationale, marquée par des cycles de vols de bétail, d'enlèvements et de meurtres commis par vengeance, continue de faire des ravages au sein des communautés et d'exacerber les besoins humanitaires.

Les combats entre les forces du Mouvement/Armée populaire de libération du Soudan dans l'opposition et les factions Kitgwang et Agwelek dans le Haut-Nil sont préoccupants. Les affrontements ont conduit au déplacement des milliers de personnes dans les États du Haut-Nil, de Jonglei et de l'Unité vers le Soudan. Nous avons reçu des informations selon lesquelles des personnes ont fui vers le site de protection des civils de Malakal, exacerbant ainsi les conditions de vie dans ce

lieu, qui est déjà surpeuplé et saturé. Nous collaborons actuellement avec le Gouvernement pour répondre aux besoins urgents de la population déplacée.

Nous avons également condamné avec force les violences récentes à Mayom, dans l'État de l'Unité, et les affrontements à Rualbet, dans l'État de Ouarrap, qui ont fait énormément de victimes, et au cours desquels des exécutions extrajudiciaires auraient eu lieu. Je prends acte des mesures prises par le Gouvernement pour condamner ces exécutions extrajudiciaires, créer des comités d'enquête et se pencher sur les causes profondes de ces conflits. Je continue d'appeler au respect de la régularité des procédures.

Les cas de violence sexuelle liée aux conflits sont en augmentation. Cependant, cette violence pourrait être combattue efficacement si toutes les parties concernées et les autorités compétentes mettaient fin à l'utilisation de la violence sexuelle comme arme de prédilection. La Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (MINUSS) continue d'appuyer l'appropriation nationale du programme de prévention et de répression des violences sexuelles liées aux conflits, des cadres juridiques et politiques nationaux et des capacités de mise en œuvre durables.

De manière plus générale, la Mission renforce son appui à la chaîne de justice dans chaque État en favorisant l'application du principe de responsabilité, par la mise en place de tribunaux de circuit et de tribunaux militaires itinérants et par une formation et un encadrement ciblés, et en se concentrant sur les enquêtes pénales et le renforcement de la capacité de lutter contre les crimes qui risquent de déstabiliser la paix, notamment la violence fondée sur le genre.

Guidée par la vision stratégique triennale du Conseil de sécurité qui est énoncée dans son mandat, la Mission a largement réussi à effectuer un double pivot, dans son orientation et dans ses opérations.

Le premier pivot consiste à orienter nos efforts de façon à faciliter davantage le processus politique, tout en impliquant les partis politiques et les autres parties prenantes, y compris les mouvements non signataires et la société civile. La feuille de route offre une nouvelle occasion d'harmoniser ces efforts et de renforcer notre collaboration avec les acteurs clefs, ainsi qu'avec les institutions et les partenaires.

Le deuxième pivot concerne la transition d'une mission ancrée dans un rôle de protection statique à une mission qui met l'accent sur un déploiement actif dans

les zones de tension en proie à la violence. Nous mettons l'accent sur la mobilité pour répondre aux besoins de protection là où ils se font le plus sentir à travers le pays. Nous tirons parti de nos équipes civiles et militaires intégrées pour nous assurer que les progrès accomplis en matière de sécurité sont toujours consolidés par des initiatives politiques et de réconciliation au niveau local, qui peuvent être suivies par des programmes élaborés par l'équipe de pays des Nations Unies.

La Mission est convaincue que le renforcement de notre présence en matière de protection a eu un réel effet. Par rapport à l'année précédente, on constate une légère diminution du nombre de civils touchés par la violence et une baisse considérable du nombre total d'attaques. Pourtant, les principaux obstacles à notre objectif d'une mission intégrée tout au long de l'année sont souvent le terrain et le temps. Nous avons besoin d'équipements plus mobiles et plus innovants, et nous mettons au point des stratégies de sortie afin d'éviter de nous enliser, littéralement, dans la boue. La base opérationnelle temporaire de la MINUSS actuellement en place à Tamboura, en Équatoria-Occidental, est un exemple d'équilibre entre ces défis et ces exigences.

Qu'il me soit permis de dire un mot sur la situation humanitaire. La sécurité alimentaire continue de se détériorer au Soudan du Sud, où l'on estime que 8,3 millions de personnes ont besoin d'assistance. Ces tendances ont pour moteurs les chocs climatiques, notamment les inondations et les sécheresses, le conflit lui-même, la récession économique, les déplacements prolongés de la population et la perturbation des moyens de subsistance. D'après l'évaluation humanitaire en cours, les inondations et les fortes pluies ont touché des centaines de milliers de personnes à ce jour. L'accès aux populations des zones touchées reste difficile en raison des routes impraticables, des pistes d'atterrissage inondées et de l'insécurité.

Dans l'ensemble, les besoins humanitaires continuent de dépasser les ressources et les financements disponibles, ce qui nécessite de reprogrammer ces ressources au fur et à mesure qu'elles sont disponibles pour répondre aux crises les plus urgentes. C'est pourquoi j'exhorte les donateurs à continuer de contribuer au plan de réponse humanitaire 2022 qui a déjà été généreusement abondé, mais qui n'est actuellement financé qu'à hauteur de 44,6 %.

Le Soudan du Sud a un énorme potentiel, même s'il est aujourd'hui difficile d'imaginer le pays en plein essor. Cependant, d'après nos échanges avec

le Gouvernement, les donateurs et les partenaires de l'ONU, nous savons que, s'ils sont correctement mis en valeur, l'élevage, l'agriculture et la faune sauvage pourraient devenir des moteurs de la création de moyens de subsistance pour les générations à venir. Ces richesses naturelles peuvent être une source de conflit ou un facteur de coopération, et c'est toujours la volonté politique qui fait la différence.

Je voudrais partager quelques réflexions supplémentaires en guise de conclusion. Les prochains mois seront un test décisif pour les parties, qui devront démontrer leur détermination à mettre en œuvre la feuille de route. Les retards et les revers subis jusqu'à présent ont eu un coût, notamment le retrait de l'appui apporté par de grands bailleurs de fonds au Mécanisme de vérification et de surveillance du cessez-le-feu et du suivi de l'application des dispositions transitoires de sécurité et à la Commission mixte de suivi et d'évaluation reconstituée. Je demande instamment aux partenaires de reconsidérer leur soutien à ces mécanismes, qui sont essentiels pour la nouvelle phase du processus de paix. De même, j'engage vivement le Gouvernement à assurer l'affectation suffisante et transparente de ressources nationales aux tâches décrites dans la feuille de route.

Je salue la contribution du Gouvernement soudanais, notamment en ce qui concerne l'appui aux dispositions transitoires de sécurité. Je me félicite également du partenariat noué entre la Mission et l'Autorité intergouvernementale pour le développement et l'Union africaine, ainsi que la troïka et l'Union européenne. Cela étant dit, je tiens à réaffirmer que le soutien de la communauté internationale demeure important dans ce processus. Notre tâche collective consiste désormais à aider les parties à remplir les obligations qu'elles ont contractées à l'égard de la population sud-soudanaise, conformément au calendrier établi dans la feuille de route. J'exprime par conséquent ma gratitude au Conseil pour son attention et son intérêt continus.

**La Présidente** : Je remercie M. Haysom de son exposé.

Je donne maintenant la parole à M<sup>me</sup> Riziq.

**M<sup>me</sup> Riziq** (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Madame la Présidente, de me donner l'occasion de présenter au Conseil de sécurité un exposé sur la situation au Soudan du Sud.

Le 12 septembre, le Soudan du Sud a commémoré le quatrième anniversaire de l'Accord revitalisé sur le règlement du conflit en République du Soudan du Sud.

Quatre ans après la signature de l'accord de paix en 2018, l'accord de partage du pouvoir n'a ni mis fin à la violence ni apporté les réformes nécessaires. La situation au Soudan du Sud est intenable. Le pays tout entier s'effondre. L'insécurité est omniprésente et les déplacements forcés de civils sont monnaie courante. L'espace civique est sévèrement restreint. Les femmes et les filles subissent régulièrement des violences sexuelles.

Malgré l'achèvement récent de la formation des forces de sécurité par le Gouvernement provisoire d'union nationale revitalisé, les terribles conditions humanitaires et de sécurité persistent. Le rapport conjoint sur les droits humains publié le 6 septembre par la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud et le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme fait état de violations horribles des droits humains et d'atteintes à ces droits dans l'État de l'Unité. Le rapport recense 131 cas de viols et de viols collectifs, dont des filles âgées d'à peine 8 ans et une fille de 9 ans qui a subi un viol collectif, qui lui a coûté la vie.

Le Gouvernement en place n'est pas parvenu à s'acquitter de son mandat, notamment en ce qui concerne la mise en œuvre de l'accord de paix et la protection des civils. Au lieu de cela, la corruption et le détournement des ressources, notamment les revenus pétroliers, sont toujours répandus au Soudan du Sud. Par conséquent, la prorogation du mandat du Gouvernement en exercice, au vu de l'incapacité de ses dirigeants d'instaurer la paix, la démocratie ou le développement, ne fera que prolonger les souffrances des citoyens. En fait, la prorogation du mandat du Gouvernement sans la participation inclusive de la société civile ou d'autres groupes politiques et sociaux durcira la position des parties vis-à-vis de l'Accord et encouragera le Gouvernement à tenir des élections frauduleuses pour rester au pouvoir. Dans un tel scénario, la période post-électorale conduira à la violence et au déclenchement d'une véritable guerre. Une telle guerre entraînera l'effondrement total du Soudan du Sud.

C'est pourquoi nous appelons la région et la communauté internationale à appuyer l'appel lancé en faveur de la mise en place d'un vaste processus visant à garantir une transition inclusive du Soudan du Sud vers la paix, la démocratie et le développement. À cet égard, nous soutenons l'initiative de l'Université de Fordham d'organiser une réunion élargie sur le Soudan du Sud dans le cadre du suivi de la table ronde qui se tiendra à New York le 3 juin 2023. Cette initiative a pour but d'organiser un dialogue politique ouvert à toutes les parties prenantes sud-soudanaises de la région. L'objectif est d'aider les Sud-Soudanais à dégager un large

consensus sur une feuille de route relative à un nouveau programme de transition, à convenir d'un cadre constitutionnel de transition énonçant les conditions de la période de transition et à définir les principales priorités du Gouvernement de transition.

Cette initiative non partisane peut influencer et pousser les groupes politiques et sociaux sud-soudanais à entamer un dialogue politique inclusif et à convenir d'une feuille de route prévoyant un programme de transition assorti d'un mandat et d'un calendrier précis en vue de la tenue d'élections libres, régulières, crédibles et inclusives. Nous sommes convaincus qu'un tel processus aidera les Sud-Soudanais à sortir du cercle vicieux de la violence politique et à bâtir une société qui favorisera la bonne gouvernance et le développement durable et garantira la justice et l'application du principe de responsabilité.

**La Présidente** : Je remercie M<sup>me</sup> Riziq de son exposé.

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil qui souhaitent faire une déclaration.

**M. Mills** (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je remercie M<sup>me</sup> Riziq et le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Haysom, de leurs exposés détaillés sur la situation au Soudan du Sud.

Les États-Unis saluent la direction de la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (MINUSS), les hommes et les femmes de la MINUSS et les pays fournisseurs de contingents ou de personnel de police, qui jouent un rôle si essentiel dans la protection des civils et l'atténuation des conflits dans de nombreuses zones instables.

Aujourd'hui, mes observations porteront sur trois thèmes majeurs : premièrement, les contributions de la MINUSS à la paix et à la sécurité au Soudan du Sud ; deuxièmement, le pas en arrière décevant en ce qui concerne une solution politique à la période de transition du pays ; troisième point enfin, et ce n'est pas le moins important, les atteintes aux droits humains qui se poursuivent, notamment une violence sexuelle généralisée, dont M<sup>me</sup> Riziq vient de nous parler.

Premièrement, nous saluons les efforts et le dévouement de la MINUSS au cours du mois écoulé pour désamorcer les tensions dans les États de l'Unité, du Haut-Nil et de Jongleï, où des milliers de civils ont fui leur foyer à cause d'affrontements entre factions armées. La dernière flambée de violence en date s'est produite à Adidiyang, dans l'État du Haut-Nil, le 7 septembre, faisant de nombreux morts et entraînant la destruction de

bâtiments utilisés à des fins humanitaires. Les déplacés, nous dit-on, fuient maintenant vers le site de protection des civils de Malakal, où la MINUSS leur fournit un abri et une aide alimentaire indispensable.

Nous notons avec une vive inquiétude les pluies torrentielles et les crues soudaines qui continuent de toucher des dizaines de milliers de personnes dans tout le Soudan du Sud. Ces phénomènes soulignent les conséquences persistantes des changements climatiques sur les communautés vulnérables. Les États-Unis concourent à la fourniture d'eau potable, de trousseaux d'hygiène, d'articles d'hébergement d'urgence et d'autres produits aux populations les plus touchées, et les programmes de préparation aux catastrophes menés de longue date par l'Agence des États-Unis pour le développement international interviennent également en distribuant des articles de secours prépositionnés.

Les États-Unis sont choqués par les traumatismes, la violence et les conditions inhumaines que le peuple sud-soudanais est contraint de subir au quotidien. Nous exhortons le Gouvernement sud-soudanais à prendre immédiatement des mesures pour mettre fin aux hostilités et à engager le dialogue pour remédier aux causes profondes du conflit. Nous appelons instamment les responsables sud-soudanais, les membres du Conseil de sécurité et la communauté internationale à prêter assistance à la MINUSS dans le cadre des efforts humanitaires qu'elle déploie afin de répondre aux besoins criants des civils, tout en assurant la sûreté et la sécurité du personnel de la MINUSS, des travailleurs humanitaires qui opèrent au Soudan du Sud et des déplacés.

Deuxièmement, les États-Unis sont très déçus que les dirigeants sud-soudanais aient prolongé la période de transition, et se soient ainsi accordés plus de temps au pouvoir, bien qu'ils aient été incapables, depuis quatre ans, d'honorer pleinement les engagements qu'ils ont pris au titre de l'Accord revitalisé sur le règlement du conflit en République du Soudan du Sud. Nous déplorons que les responsables gouvernementaux n'aient pas repoussé la ratification de la prolongation afin de se donner le temps de prouver, par une action soutenue et des résultats sur le terrain, que le nouvel engagement, énoncé dans leur feuille de route, serait différent de ce qui s'est passé ces dernières années. Nous déplorons également que le Gouvernement n'ait pas profité de l'occasion pour dialoguer vraiment avec la société civile et les autres parties prenantes à l'Accord, ce qui augmenterait selon nous les chances que celui-ci soit appliqué avec succès.

Troisièmement, comme nous l'a indiqué M<sup>me</sup> Riziq, la MINUSS et le Haut-Commissariat des Nations Unies

aux droits de l'homme ont publié en septembre un rapport conjoint sur les atteintes aux droits humains commises dans le sud de l'État de l'Unité. Le rapport fait état de violations des droits humains et des atteintes à ces droits, y compris le meurtre de 173 civils, l'enlèvement de civils et des cas de violence sexuelle. Il indique en particulier que les forces gouvernementales et leurs alliés se sont livrés à une politique de la terre brûlée contre leurs victimes, y compris des enfants, en les exécutant, en les décapitant, en les brûlant vives et en les noyant dans des marécages. Le rapport recense aussi 131 cas de violence sexuelle liée au conflit, notamment le viol et le viol en réunion de femmes et, comme nous l'avons appris, tragiquement, de fillettes, dont certaines n'avaient pas plus de 8 ans. D'après le rapport, ces actes ont été commis systématiquement par les forces gouvernementales et leurs alliés comme méthode ou stratégie de guerre.

Si nous nous félicitons de l'appui de la MINUSS aux tribunaux itinérants, nous restons vivement préoccupés par les cas de violence fondée sur le genre, y compris la violence sexuelle liée au conflit, dans tout le pays. Il est absolument inacceptable que des femmes, des filles et des garçons en soient victimes, les plus gravement touchés étant les femmes et les filles dans toute leur diversité. Nous exhortons le Gouvernement sud-soudanais à enquêter diligemment sur toutes les violations des droits humains et atteintes à ces droits, dont la violence sexuelle liée au conflit, et à demander des comptes à leurs auteurs.

**M. Agyeman** (Ghana) (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de donner lecture de la présente déclaration au nom des trois membres africains du Conseil de sécurité, à savoir le Gabon, le Kenya et mon pays, le Ghana.

Tout d'abord, nous prenons note du rapport complet du Secrétaire général (S/2022/689) et remercions le Représentant spécial Haysom de ses réflexions utiles sur la situation au Soudan du Sud. Les trois membres africains du Conseil se félicitent et prennent note également de l'exposé de M<sup>me</sup> Riziq, Présidente du South Sudan Women's Empowerment Network (réseau pour l'autonomisation des femmes au Soudan du Sud). Nous nous réjouissons de la participation de notre frère, le Représentant permanent du Soudan du Sud, à la présente séance.

La déclaration des trois membres africains du Conseil portera sur trois points, à savoir les situations politique, en matière de sécurité et humanitaire au Soudan du Sud.

Premièrement, en ce qui concerne la situation politique au Soudan du Sud, les trois membres africains du Conseil sont satisfaits de la mise en œuvre progressive de

l'Accord revitalisé sur le règlement du conflit en République du Soudan du Sud au cours des quatre dernières années, malgré les difficultés. En outre, ils félicitent les parties signataires à l'Accord revitalisé d'avoir publié la feuille de route prorogeant la période de transition de 24 mois afin de permettre l'exécution des tâches essentielles en suspens. Pour faciliter cette exécution, nous encourageons vivement la mise en place d'un processus global pour favoriser l'appropriation nationale de la feuille de route par le dialogue et des consultations avec tous les segments de la société, y compris les groupes de femmes, les jeunes et la société civile.

Les trois membres africains du Conseil se réjouissent également des progrès accomplis en vue de la constitution des forces unifiées nécessaires, notamment l'achèvement récent de la formation de plus de 20 000 membres de l'armée nationale unifiée, de la police et des autres forces de sécurité. Il s'agit d'une étape majeure dans le renforcement de la capacité des institutions de sécurité sud-soudanaises à protéger les civils et remédier à l'insécurité, y compris les violences intercommunautaires sporadiques et les préoccupations relatives aux droits humains, ainsi qu'à garantir l'intégrité territoriale du pays. Nous exhortons les parties à accélérer la formation de toutes les forces restantes.

Il est important que la communauté internationale apporte son concours à la mise en œuvre des dispositions transitoires de sécurité, en particulier par la fourniture d'un appui adéquat pour financer, équiper, déployer et soutenir les forces dans la durée. L'achèvement de la formation des forces unifiées nécessaires devrait ouvrir une nouvelle phase dans le processus de paix et servir de base à l'exécution de toutes les tâches en suspens de l'Accord revitalisé. Nous continuons d'exhorter tous les dirigeants politiques à faire primer l'intérêt général de la nation dans leurs discussions et décisions.

Les trois membres africains du Conseil réitèrent l'appel lancé à l'Union africaine, à l'Autorité intergouvernementale pour le développement et à l'ONU, ainsi qu'à tous les autres partenaires bilatéraux et multilatéraux, pour qu'ils ne relâchent pas leurs efforts mais continuent plutôt d'apporter l'assistance et l'appui financier nécessaires aux activités des mécanismes et institutions de surveillance de la mise en œuvre de l'Accord revitalisé, dont le Mécanisme de vérification et de surveillance du cessez-le-feu et du suivi de l'application des dispositions transitoires de sécurité et la Commission mixte de suivi et d'évaluation reconstituée.

Quant à la situation en matière de sécurité, les trois membres africains du Conseil restent

profondément préoccupés par la récurrence des conflits intercommunautaires dans certaines régions du pays. Nous condamnons les nouvelles attaques et les actes de violence commis par des éléments armés, y compris ceux qui visent les déplacés sur le site de l'île d'Adidiyang, dans l'État du Haut-Nil. De même, nous sommes très préoccupés par la reprise des hostilités dans certaines parties des États de l'Unité, du Haut-Nil et de Jonglei, qui ont entraîné le meurtre de civils, l'enlèvement de femmes et d'enfants, et de nouveaux déplacements.

Nous exhortons tous les groupes armés à cesser immédiatement les hostilités et à respecter le cessez-le-feu permanent. Par ailleurs, nous appelons le Gouvernement sud-soudanais à intervenir d'urgence pour désamorcer la situation, protéger la vie des civils et enquêter sur ces incidents. Les trois membres africains du Conseil condamnent également les incidents présumés d'exécutions extrajudiciaires et demandent instamment que ces meurtres fassent l'objet d'enquêtes approfondies. Les auteurs de crimes odieux doivent répondre de leurs actes.

La situation humanitaire déplorable au Soudan du Sud est préoccupante. Il y est fait état d'une augmentation du nombre de personnes déplacées et de niveaux accrus d'insécurité alimentaire. Les effets des changements climatiques continuent d'aggraver la situation ; le Soudan du Sud est aux prises avec de graves inondations, des sécheresses localisées et des conflits dus à la concurrence autour des moyens de subsistance.

Les membres africains du Conseil de sécurité souhaitent réitérer leur appel à un renforcement de l'appui des donateurs internationaux afin de faire face à la situation humanitaire, y compris pour contribuer à renforcer la capacité du Programme alimentaire mondial à fournir une aide alimentaire au Soudan du Sud. Nous exhortons le Gouvernement sud-soudanais à mettre en place des mesures supplémentaires pour protéger les travailleurs humanitaires et faciliter un accès humanitaire sans entrave à toutes les régions du pays.

Les membres africains du Conseil de sécurité saisissent cette occasion pour condamner l'attaque d'un véhicule humanitaire dans l'état d'Équatoria-Oriental le 9 août, qui a entraîné la mort d'un cinquième travailleur humanitaire depuis le début de l'année. Nous exprimons nos plus sincères condoléances à sa famille, et nous appelons les auteurs de ces attaques à cesser immédiatement les hostilités contre les travailleurs humanitaires, qui sacrifient leur vie au service de l'humanité, dans des circonstances difficiles.

En outre, nous sommes conscients de la nécessité d'améliorer la situation économique du pays, qui reste un élément clef pour améliorer la situation humanitaire. Les membres africains du Conseil de sécurité saluent les mesures de relance économique mises en œuvre par le Gouvernement sud-soudanais. Les réformes indispensables pour diversifier l'économie du pays et pour promouvoir l'agriculture, la sécurité alimentaire et le développement des infrastructures nécessiteront un appui international important en termes de ressources. Les membres africains réitèrent leur appel en faveur d'une augmentation de l'aide au développement pour le Soudan du Sud de la part des donateurs internationaux.

Enfin, ils soulignent qu'à l'avenir, la consolidation de la paix et la reconstruction après le conflit, y compris le renforcement des capacités des institutions publiques sud-soudanaises, resteront des domaines d'action essentiels pour appuyer le Soudan du Sud. Nous appelons le Gouvernement sud-soudanais à tirer parti des possibilités offertes par la Commission de consolidation de la paix à cet égard. Les membres africains du Conseil de sécurité saluent et félicitent également la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (MINUSS) et l'équipe de pays des Nations Unies qui continuent de fournir une assistance technique et une aide au renforcement des capacités aux différentes institutions sud-soudanaises.

Ils s'associent également au Secrétaire général pour exprimer leur profonde gratitude aux pays fournisseurs de contingents ou de personnel de police, au Représentant spécial, M. Haysom, ainsi qu'au personnel civil et en tenue de la MINUSS, qui continuent d'œuvrer sans relâche à l'instauration de la paix au Soudan du Sud.

**M. Dai Bing** (Chine) (*parle en chinois*) : Je remercie le Représentant spécial Haysom de son exposé. Je salue la participation du Représentant permanent du Soudan du Sud à la présente séance. J'ai également écouté attentivement l'exposé de M<sup>me</sup> Riziq.

La transition politique au Soudan du Sud est entrée dans une nouvelle phase importante. Le mois dernier, les signataires de l'Accord revitalisé sur le règlement du conflit en République du Soudan du Sud ont convenu d'une feuille de route pour prolonger la période de transition. Il s'agit d'une décision politique prise indépendamment par toutes les parties au Soudan du Sud. C'est également un choix judicieux au vu de la situation actuelle et qui est favorable au processus de paix. Comme l'Union africaine, l'Autorité intergouvernementale pour le développement, la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (MINUSS) et d'autres partenaires internationaux, la Chine se félicite de cette évolution.

La Chine espère que toutes les parties concernées continueront de coopérer et d'œuvrer ensemble pour atteindre progressivement les objectifs restants de la période de transition, conformément à la feuille de route, afin de jeter des bases solides pour les élections.

Les autres pays doivent comprendre les difficultés pratiques auxquelles est confronté le Soudan du Sud, examiner objectivement la décision de prolonger la période de transition et ne pas considérer aveuglément les élections comme la solution miracle à tous les problèmes, en faisant fi des efforts politiques déployés en faveur du dialogue et de la réconciliation entre les parties au Soudan du Sud.

L'achèvement de la formation et le déploiement du premier groupe des forces unifiées nécessaires du Soudan du Sud à la fin du mois d'août représentent une avancée significative dans la mise en œuvre de l'Accord revitalisé et une étape importante dans le processus de paix au Soudan du Sud. La Chine s'en félicite et estime que les forces unifiées nécessaires peuvent jouer un rôle important dans le maintien de la sécurité nationale et l'élimination des conflits violents.

Il ne faut pas oublier que le suivi des forces unifiées et des autres dispositions en matière de sécurité prévues par l'Accord revitalisé nécessite une aide concrète de la communauté internationale. Réduire les financements tout en se plaignant des retards dans la mise en œuvre de l'accord n'est pas une solution efficace au problème.

Les sanctions imposées par le Conseil de sécurité au Soudan du Sud empêchent les forces unifiées nécessaires d'acquérir les équipements de sécurité indispensables à l'exécution de leurs mandats, et de plus en plus de membres du Conseil l'ont reconnu. La Chine appelle une nouvelle fois le Conseil à prêter attention aux préoccupations et aux appels du Soudan du Sud sur la question des sanctions, à lever rapidement l'embargo sur les armes et les autres sanctions contre le Soudan du Sud et à l'aider à améliorer ses capacités en matière de sécurité.

En tant que plus jeune pays au monde, le Soudan du Sud est en retard en matière de développement et n'a pas de fondations solides. Il a donc besoin d'un appui continu de la communauté internationale. Touché par des inondations, des pénuries alimentaires, des conflits violents et d'autres facteurs, le Soudan du Sud est confronté à de graves problèmes humanitaires et a un besoin urgent d'aide.

Dans ces circonstances, la réduction de l'aide au développement et l'imposition de sanctions sans discernement ne font qu'aggraver la situation. La communauté internationale doit non seulement accroître l'aide humanitaire au Soudan du Sud, mais l'aider également à accélérer son propre développement, à renforcer ses capacités et sa résilience pour faire face aux risques et aux défis, et à promouvoir la paix par le développement.

En tant que témoin international de l'Accord revitalisé, la Chine a toujours respecté la souveraineté et l'indépendance du Soudan du Sud et appuyé ses efforts pour s'engager sur une voie de développement adaptée à ses conditions nationales. La Chine a récemment fourni une assistance matérielle aux forces unifiées nécessaires et a coopéré avec le Programme des Nations Unies pour le développement dans le cadre de son programme de désarmement, de démobilisation et de réintégration.

Les courageux Casques bleus chinois de la MINUSS s'acquittent avec dévouement de leur mission de paix. À l'avenir, nous continuerons de collaborer avec la communauté internationale pour apporter appui et assistance à la mise en œuvre de l'Accord revitalisé et pour aider la population du Soudan du Sud dans ses efforts pour vivre dans la paix et la tranquillité le plus rapidement possible.

**M<sup>me</sup> Heimerback** (Norvège) (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant spécial Haysom et M<sup>me</sup> Riziq de leurs exposés.

Au cours des deux dernières semaines, nous avons constaté qu'il était possible de faire des progrès tangibles dans la mise en œuvre de l'Accord revitalisé sur le règlement du conflit en République du Soudan du Sud, notamment dans deux domaines spécifiques.

Tout d'abord, nous nous félicitons de l'achèvement de la formation du premier groupe des forces unifiées nécessaires. Des forces de sécurité véritablement unifiées sont essentielles pour réduire la violence et les conflits et assurer la paix et la sécurité. La prochaine étape consiste à achever la formation des forces et à les déployer dans tout le pays, et à s'assurer qu'elles ont accès à la nourriture et aux médicaments, et qu'elles reçoivent leurs salaires régulièrement.

Deuxièmement, nous appuyons l'engagement du Gouvernement à mettre en œuvre une feuille de route. Nous sommes toutefois convaincus qu'un processus large et inclusif aurait été plus efficace en vue de l'adoption de la feuille de route. Le Gouvernement aurait pu tirer profit du processus de rédaction de la feuille de

route pour obtenir un plus grand consensus et gagner plus de soutiens au niveau national. Alors que la période de transition initiale se termine dans cinq mois, les dirigeants du Soudan du Sud doivent maintenant obtenir les résultats qu'ils ont promis, en respectant le calendrier prévu par la feuille de route et en y consacrant des ressources suffisantes.

La population sud-soudanaise a également besoin de constater des progrès en ce qui concerne d'autres promesses, comme la réforme de la gestion des finances publiques, la lutte contre la corruption, ainsi que l'élaboration d'une nouvelle constitution et la mise en place d'institutions nécessaires pour la tenue des élections.

Les processus à venir ne seront couronnés de succès que dans le contexte d'un espace et d'une liberté civiques et politiques dignes de ce nom. L'ouverture de l'espace civique est une condition préalable à la mise en œuvre effective de l'accord de paix. Les tentatives visant à réduire au silence les militants de la société civile et les médias sont contraires à l'esprit de l'accord de paix et à la gouvernance démocratique.

En outre, pour respecter le calendrier défini dans la nouvelle feuille de route, des mécanismes d'application plus solides et des efforts soutenus sont nécessaires au niveau régional, notamment de la part de l'Autorité intergouvernementale pour le développement et de l'Union africaine.

Le niveau de violence, y compris la violence sexuelle, et le recrutement et l'utilisation d'enfants par les forces et groupes armés restent inacceptables. Nous sommes vivement préoccupés par les conclusions des enquêtes menées conjointement par la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (MINUSS) et le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme sur les violations des droits de l'homme et sur les atteintes au droit international humanitaire et les violations de ce droit dans le sud de l'État de l'Unité. Nous sommes également très préoccupés par le niveau élevé de violence dans l'État du Haut-Nil. Les autorités nationales et étatiques doivent intervenir de toute urgence pour désamorcer la situation et protéger la vie des civils. Nous exhortons le Gouvernement à enquêter sur ces situations et à faire en sorte que les auteurs répondent de leurs actes.

Nous félicitons la MINUSS et ONU-Femmes d'avoir lancé trois réseaux de femmes dans la police, l'armée et les services pénitentiaires en juillet. La promotion des droits de la personne et l'intégration de

la dimension de genre dans le domaine de la réforme du secteur de la sécurité sont essentielles afin de promouvoir un climat de responsabilité et d'œuvrer efficacement à la consolidation de la paix.

La violence infranationale détruit les moyens de subsistance et force les membres de la population à fuir leurs foyers. La violence aggrave également la souffrance humaine et l'insécurité alimentaire et limite l'accès humanitaire dans tout le Soudan du Sud. Nous réaffirmons qu'il incombe au Gouvernement de protéger les civils, notamment les enfants. C'est un élément essentiel pour instaurer une paix politique durable.

Tout cela est à replacer dans le contexte d'inondations historiques, qui touchent le Soudan du Sud pour la quatrième année consécutive, ce qui confirme que les risques de sécurité liés au climat doivent être pris en compte dans les efforts de gestion des ressources naturelles communales et des conflits relatifs à la propriété et aux droits fonciers. Nous saluons les efforts de la MINUSS visant à promouvoir le dialogue, la coexistence pacifique et la réconciliation au niveau local et estimons qu'elle a un rôle à jouer dans le renforcement de la capacité du Gouvernement de s'adapter aux changements climatiques.

Pour terminer, nous saluons les progrès récemment accomplis dans la mise en œuvre de l'accord de paix. Nous préconisons à présent de s'atteler à d'autres tâches en suspens avec un sentiment d'urgence et de renouveler l'engagement à respecter les délais de mise en œuvre de l'accord, tels qu'ils ont été modifiés dans la feuille de route.

**M<sup>me</sup> Shaheen** (Émirats arabes unis) (*parle en arabe*) : Je tiens tout d'abord à remercier M. Nicholas Haysom, Représentant spécial du Secrétaire général, des informations complètes et détaillées qu'il nous a communiquées concernant l'évolution de la situation sur le terrain. Nous avons également écouté avec intérêt l'exposé de M<sup>me</sup> Lilian Riziq et saluons la participation du représentant du Soudan du Sud à la présente séance.

Les Émirats arabes unis ont suivi l'évolution récente de la situation au Soudan du Sud, en particulier la signature le 4 août d'une feuille de route pour la paix qui prolonge la période de transition de deux ans et qui a été approuvée par la Commission mixte de suivi et d'évaluation reconstituée. Nous espérons qu'elle contribuera à garantir la mise en œuvre des principales dispositions de l'Accord revitalisé sur le règlement du conflit en République du Soudan du Sud, dont nous convenons tous qu'il continue de jouer un rôle déterminant dans

l'appui à la sécurité et à la stabilité dans le pays. Nous continuons d'encourager toutes les parties concernées à promouvoir le dialogue et la coopération afin de réaliser les objectifs fixés dans l'Accord.

S'agissant de la situation en matière de sécurité, la protection des civils doit rester une priorité absolue, en particulier au vu de l'augmentation alarmante des niveaux de violence sexuelle et fondée sur le genre contre les femmes et les enfants. Nous soulignons qu'il importe de veiller à ce que les auteurs de ces crimes odieux rendent des comptes. En ce qui concerne la réforme en cours du secteur de la sécurité, nous saluons les efforts déployés récemment par le Gouvernement pour achever la formation du premier groupe des forces unifiées le mois dernier, conformément aux dispositions de sécurité définies dans l'Accord revitalisé, et nous espérons qu'il poursuivra ses efforts. Toutes les parties doivent continuer d'œuvrer à l'apaisement des tensions, renforcer la confiance entre les communautés locales et garantir l'unité et la stabilité du Soudan du Sud. Il est essentiel de s'attaquer aux causes profondes des différents problèmes qui se posent actuellement, ce qui contribuera à mettre fin aux violences intercommunautaires, en particulier compte tenu des flambées de violence qui touchent plusieurs régions, notamment les États du Haut-Nil et de l'Unité.

Malgré les efforts qui sont déployés pour répondre aux besoins humanitaires pressants au Soudan du Sud, la situation humanitaire reste complexe, comme nous l'avons entendu dans les exposés présentés hier et aujourd'hui. Selon le Programme alimentaire mondial, plus de 8 millions de personnes au Soudan du Sud seraient en situation d'insécurité alimentaire aiguë. La majorité de la population du pays a besoin d'une aide d'urgence, et le nombre de réfugiés et de personnes déplacées est en hausse. Ces conditions sont exacerbées par les inondations récurrentes, les difficultés économiques et l'absence d'infrastructures adéquates, ainsi que les conséquences de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), autant de facteurs qui exigent premièrement, que la communauté internationale intensifie son action conjointe pour faire face à la situation humanitaire, et deuxièmement, qu'elle planifie des opérations humanitaires en tenant compte de la nécessité de renforcer la résilience des populations locales, notamment en créant des mécanismes qui mettent l'accent sur la lutte contre les conséquences à long terme des changements climatiques, par exemple grâce à l'utilisation de sources d'énergie renouvelables.

Les Émirats arabes unis félicitent la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud du rôle important qu'elle joue dans la prévention des conflits, ainsi que de l'aide qu'elle fournit au Gouvernement sud-soudanais en mettant à disposition des compétences techniques et en renforçant les capacités nécessaires pour instaurer la paix et la stabilité dans le pays. Cela nécessite également un engagement soutenu de la part de tous les partenaires régionaux et internationaux.

**M. Raguttahalli** (Inde) (*parle en anglais*) : Je tiens en premier lieu à remercier le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Nicholas Haysom, et la représentante de la société civile, M<sup>me</sup> Lilian Riziq, de leurs exposés instructifs. Je salue également la participation du Représentant permanent du Soudan du Sud à la présente séance.

Des faits nouveaux positifs sur les plans politique et de la sécurité sont survenus au Soudan du Sud au cours des derniers mois, comme il est souligné dans le rapport du Secrétaire général (S/2022/689). Nous sommes convaincus que la cérémonie de remise des diplômes à plus de 21 000 membres des forces unifiées, organisée le 30 août, s'inscrit dans le droit fil des évolutions politiques récentes, notamment l'achèvement de la formation de l'Assemblée législative nationale provisoire reconstituée. Nous nous félicitons également de l'accord conclu entre le Président Salva Kiir et le Premier Vice-Président, Riek Machar, en vertu duquel toutes les parties à l'Accord revitalisé sur le règlement du conflit au Soudan du Sud doivent participer aux structures de gouvernance des zones administratives. Ces évolutions sont importantes et méritent d'être saluées.

Nous nous félicitons que la période de transition ait été prolongée de deux ans, jusqu'en février 2025, une mesure approuvée par tous les signataires de l'Accord de paix revitalisé. Le Forum des partenaires de l'Autorité intergouvernementale pour le développement, dont l'Inde est membre, est un des 37 membres de la Commission mixte de suivi et d'évaluation reconstituée à avoir voté pour la prorogation de la période de transition. Nous avons pris note des appels du Représentant spécial du Secrétaire général encourageant le Gouvernement sud-soudanais à redoubler d'efforts pour adopter une feuille de route assortie d'objectifs, de délais et de priorités clairs afin d'ouvrir la voie à la tenue d'élections libres, régulières et crédibles. Les préoccupations liées à la gestion des finances publiques et à la corruption doivent également être traitées comme une priorité absolue.

La situation humanitaire reste, quant à elle, une source de préoccupation. La communauté internationale,

notamment l'ONU, doit accentuer ses efforts pour venir en aide au Soudan du Sud. Nous apprécions les efforts que déploie la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (MINUSS) pour fournir une aide humanitaire aux personnes dans le besoin, en particulier dans les zones touchées par les inondations.

La sûreté et la sécurité des milliers de civils pris dans les affrontements récents entre groupes rivaux dans le Haut-Nil sont un motif de préoccupation. À cet égard, nous relevons le rôle que joue la MINUSS dans la protection des civils sur le site de Malakal et dans l'atténuation des conflits intercommunautaires. Nous avons également pris acte de l'amélioration de la communication entre la MINUSS et le Gouvernement et de l'approche intégrée et transversale adoptée par la Mission, notamment avec la mise en place de bases opérationnelles temporaires. Nous nous félicitons des efforts déployés par la Mission pour appuyer l'état de droit et les institutions chargées d'établir les responsabilités en soutenant les tribunaux spéciaux, les tribunaux itinérants et l'établissement d'un cadre de protection des victimes et des témoins. La création récente du Ministère de la consolidation de la paix au Soudan du Sud contribuera à une meilleure compréhension des besoins en matière de consolidation de la paix.

L'Inde est l'un des principaux pays fournisseurs de contingents à la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (MINUSS) depuis sa création. À l'heure actuelle, près de 2 300 soldats indiens sont déployés au Soudan du Sud. Outre son mandat principal, à savoir la protection des civils et la fourniture de services médicaux, le contingent indien de la MINUSS contribue également à la promotion du développement durable et du bien-être de la population. Au fil des ans, les Casques bleus indiens ont dépassé les attentes en menant diverses activités sociales à cet égard. L'ONU a toujours reconnu les contributions de nos soldats de la paix. Par ailleurs, ma délégation est fière que le général de corps d'armée Mohan Subramanian, qui a récemment pris ses fonctions, soit le deuxième commandant de la force de la MINUSS consécutif à être originaire de l'Inde.

Nous pensons qu'en cette période de changement, le Soudan du Sud a besoin de l'appui inconditionnel de la communauté internationale, notamment de l'Autorité intergouvernementale pour le développement, de l'Union africaine et de l'ONU. L'Inde est consciente des défis auxquels le Soudan du Sud est confronté dans sa quête de paix et de stabilité. Avant et pendant la pandémie, nous avons fourni une aide humanitaire au pays sous forme de céréales alimentaires et de médicaments.

Le camp d'appareillage de membres artificiels que nous avons organisé à Djouba l'année dernière a bénéficié à plus de 500 personnes amputées. Nous proposons également un large éventail de formations visant à renforcer les capacités des jeunes Sud-Soudanais.

Pour terminer, nous continuerons à appuyer le Soudan du Sud et son peuple dans leurs efforts en faveur d'une paix durable et d'un avenir prospère.

**M<sup>me</sup> Moran** (Irlande) (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant spécial du Secrétaire général pour le Soudan du Sud, M. Haysom, et M<sup>me</sup> Riziq de leurs exposés éclairants et parfois sans ambages. Je tiens à remercier M. Haysom et son équipe de tout ce qu'ils font pour appuyer les aspirations à la paix du peuple sud-soudanais. Comme l'a souligné Colm Brophy, notre ministre d'État à l'aide au développement outre-mer, lors de sa visite au Soudan du Sud ce mois-ci, l'Irlande appuie fermement le rôle joué par la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (MINUSS) en faveur de la paix et de la stabilité. Nous félicitons également le South Sudan Women's Empowerment Network (réseau pour l'autonomisation des femmes au Soudan du Sud) pour ses efforts. Nous sommes conscients de l'environnement opérationnel de plus en plus difficile dans lequel il continue d'œuvrer et remercions M<sup>me</sup> Riziq.

L'Irlande est pleinement déterminée à appuyer le processus de paix au Soudan du Sud. Il est certes regrettable que les progrès soient limités, mais la feuille de route pour la transition qui a été adoptée récemment constitue une avancée importante. Sa mise en œuvre inclusive, dans le respect des délais, est essentielle et urgente. Nous appelons les dirigeants sud-soudanais à travailler ensemble dans un esprit de compromis afin d'appliquer l'accord de paix qu'ils ont eux-mêmes conclu.

Je me félicite vivement des informations que nous a fournies le Représentant spécial du Secrétaire général sur la feuille de route. Des progrès en ce qui concerne les processus électoraux et constitutionnels seront essentiels pour une transition réussie vers un Soudan du Sud stable et pacifique. Nous demandons instamment aux autorités de garantir la pleine inclusion de la société civile et de rassembler l'ensemble de la population sud-soudanaise, en permettant aux femmes de participer pleinement au processus. Des conditions de sécurité favorables et stables sont essentielles au processus de transition. Comme l'a dit M. Haysom, le récent achèvement de la formation de 21 000 membres des forces de sécurité et leur intégration dans une structure de sécurité nationale méritent d'être salués. Cela démontre l'engagement du

Gouvernement à créer une force de défense nationale unifiée placée sous l'autorité de civils. Il convient de mettre pleinement en œuvre un plan pour la constitution d'une force de sécurité nationale et d'améliorer de toute urgence les conditions sur les sites.

Nous sommes profondément préoccupés par les informations qui continuent de faire état de niveaux élevés de violence, d'atteintes aux droits de l'homme et de violations du droit international humanitaire dans tout le Soudan du Sud. Cela concerne notamment des centaines de personnes rescapées d'horribles violences sexuelles et fondées sur le genre, y compris des violences sexuelles liées au conflit, que nous condamnons dans les termes les plus fermes. Nous appelons les autorités sud-soudanaises à prendre d'urgence les mesures qui s'imposent pour s'attaquer au problème de l'impunité, ainsi qu'aux facteurs des conflits et de l'insécurité. Le récent rapport conjoint de la MINUSS et du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme sur les niveaux de violence dans le sud de l'État de l'Unité est très inquiétant. Les personnes rescapées, et l'ensemble des habitants du Soudan du Sud, méritent que les auteurs de ces crimes aient à en répondre et que les personnes touchées obtiennent réparation.

Le Soudan du Sud est confronté à sa pire crise humanitaire depuis son indépendance. La communauté internationale ne peut pas rester les bras croisés alors que tant de personnes sont confrontées à des niveaux extrêmes d'insécurité alimentaire et de malnutrition au Soudan du Sud et dans l'ensemble de la Corne de l'Afrique. Nous appelons les autorités sud-soudanaises à garantir un accès humanitaire complet et sans entrave face à des besoins aussi importants. Nous appelons également tous les acteurs à protéger les travailleurs humanitaires et les ressources humanitaires contre les attaques, les assassinats ciblés, les menaces et les pillages. Il est totalement inacceptable que cinq travailleurs humanitaires aient déjà été tués cette année.

La situation humanitaire catastrophique est exacerbée par les inondations et d'autres problèmes liés au climat. Lors de sa visite ce mois-ci, M. Brophy s'est rendu à Bentiu, dans l'État de l'Unité. Il a pu constater personnellement les effets dévastateurs des inondations et des changements climatiques dans le nord du Soudan du Sud et a rencontré des personnes aux prises avec les effets conjugués des chocs climatiques et des conflits prolongés, qui provoquent des déplacements massifs et compromettent la stabilité. Avec l'Union européenne et ses autres partenaires, l'Irlande continuera à fournir une aide humanitaire

vitale aux personnes qui en ont le plus besoin. Dans ses travaux, le Conseil de sécurité doit tenir dûment compte des indéniables risques de sécurité liés au climat. L'Irlande a le plaisir d'appuyer un conseiller chargé exclusivement du climat et de la sécurité au Soudan du Sud, qui travaille avec le mécanisme de sécurité climatique. Nous espérons qu'avec le temps, ces efforts pourront appuyer l'examen par le Conseil des répercussions des changements climatiques sur la paix et la sécurité.

Pour terminer, nous exhortons une fois encore les dirigeants du Soudan du Sud à tenir leurs promesses et leurs engagements afin de concrétiser la vision commune de leur peuple d'un avenir pacifique et prospère.

**M. Spasse** (Albanie) (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant spécial du Secrétaire général pour le Soudan du Sud, M. Haysom, de son exposé détaillé, et je salue les efforts inlassables qu'il déploie, avec son équipe, pour appuyer le processus de paix au Soudan du Sud. Je remercie également M<sup>me</sup> Lilian Riziq de nous avoir fait part en toute franchise du point de vue de la société civile. Je voudrais formuler les trois observations suivantes.

Premièrement, le Soudan du Sud se trouve à un tournant décisif à la suite de l'accord visant à prolonger la période de transition qui a été conclu entre les parties signataires. La prochaine étape consistera à ce que les dirigeants fassent preuve d'une véritable volonté politique et s'engagent à mettre pleinement en œuvre la feuille de route et à créer les conditions nécessaires pour faire avancer l'élaboration de la constitution, adopter les lois pertinentes et créer les institutions nécessaires pour préparer le Soudan du Sud à la tenue d'élections libres, équitables et pacifiques.

L'achèvement de la formation du premier contingent des forces unifiées est une avancée qu'il convient de saluer dans le processus de réunification et la mise en œuvre des dispositions de sécurité en suspens. Il convient désormais d'axer nos efforts sur l'achèvement de la formation de la force de défense. Le temps presse. La prorogation de la période de transition doit s'accompagner d'un changement radical en ce qui concerne les attitudes et les engagements. Nous exhortons le Gouvernement à collaborer sérieusement avec la société civile et les autres parties prenantes afin qu'une action soutenue continue d'être menée pour mettre en œuvre la feuille de route.

Deuxièmement, nous sommes préoccupés par l'augmentation de la violence au Soudan du Sud, notamment les affrontements et les vols de bétail dans les

États de l'Unité et du Haut-Nil, ainsi que dans d'autres régions, qui ont entraîné des meurtres et des déplacements. L'Albanie condamne avec force ces attaques et exhorte toutes les parties à mettre fin aux combats. Le Gouvernement sud-soudanais doit assurer la protection des civils et mener des enquêtes approfondies sur les graves violations des droits de l'homme et du droit international humanitaire et atteintes à ces droits, en particulier celles commises par les forces gouvernementales conjointes et les milices qui leur sont affiliées.

De même, l'augmentation stupéfiante de 218 % des cas de violence sexuelle liée aux conflits recensée par la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud rien qu'entre les mois d'avril et de juin est profondément inquiétante. Nous demandons que les responsables répondent pleinement de leurs actes et qu'il soit mis fin à l'impunité qui encourage ces graves violations. Nous appelons également à la mise en œuvre accélérée du plan d'action des forces armées visant à remédier aux violences sexuelles liées aux conflits, conformément au communiqué conjoint, d'autant plus que le processus d'achèvement de la formation des forces armées se poursuit.

Troisièmement, le Soudan du Sud est confronté à une situation humanitaire catastrophique, étant donné que 63 % de la population risque de se retrouver en situation d'insécurité alimentaire aiguë. La violence et les tensions intercommunautaires exacerbent la crise humanitaire. Nous exhortons toutes les parties à honorer leurs obligations en vertu du droit international et à assurer la protection des civils et l'acheminement de l'aide humanitaire. L'Albanie condamne fermement les attaques contre les travailleurs humanitaires et leurs biens, et demande que les auteurs de ces attaques soient traduits en justice.

Pour terminer, l'Albanie appuie la récente feuille de route qui ouvre la voie à une fin pacifique de la période de transition au Soudan du Sud. Cependant, nous lançons un appel pressant pour que les efforts soient concentrés sur une mise en œuvre inclusive de la feuille de route, associant la société civile, les femmes et les jeunes et respectant les délais fixés. À cet égard, nous invitons les dirigeants sud-soudanais à coopérer et à travailler avec leurs partenaires internationaux pour créer l'environnement politique nécessaire afin de favoriser le dialogue, de renforcer la société civile et d'accroître l'efficacité politique. Comme l'a souligné le Secrétaire général, cette feuille de route doit permettre de réaffirmer l'attachement à l'Accord revitalisé sur le règlement du conflit en République du Soudan du Sud, conclu en 2018.

**M. de Almeida Filho** (Brésil) (*parle en anglais*) : Je tiens tout d'abord à remercier le Représentant spécial Haysom et M<sup>me</sup> Riziq de leurs exposés instructifs. Je me félicite également de la participation de la délégation sud-soudanaise à la présente séance, au cours de laquelle nous voudrions aborder quatre questions.

Premièrement, nous nous associons à l'ONU, à l'Union africaine et à l'Autorité intergouvernementale pour le développement pour nous féliciter de la feuille de route visant à modifier l'Accord revitalisé sur le règlement du conflit en République du Soudan du Sud et à prolonger la période de transition. Nous encourageons les parties à l'Accord revitalisé à percevoir la feuille de route comme une incitation à mettre en œuvre les dispositions de l'Accord. Les parties risquent de perdre un élan précieux si elles considèrent la feuille de route comme un simple moyen de retarder la mise en œuvre des engagements pris dans l'Accord.

Deuxièmement, nous félicitons le Gouvernement de transition sud-soudanais et les parties à l'Accord revitalisé de l'achèvement de la formation du premier contingent des forces unifiées. Nous partageons l'avis du Secrétaire général et du Représentant spécial Haysom selon lequel une force de défense unifiée est une expression capitale de l'unité nationale. Nous espérons que l'achèvement de la formation de ces forces contribuera à imprimer une dynamique positive, incitera toutes les parties à l'Accord revitalisé à s'engager de nouveau en faveur de sa mise en œuvre et, surtout, favorisera la paix au Soudan du Sud.

Troisièmement, nous sommes préoccupés par les violences intercommunautaires au Soudan du Sud. Nous saluons le déploiement actif par la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (MINUSS) de structures mobiles et de dispositifs d'alerte dans les zones de conflit de nombreuses régions du pays. Cependant, les exécutions extrajudiciaires dans l'État de l'Unité, les violents combats entre factions armées dans l'État du Haut-Nil et les cas inquiétants de violences sexuelles liées au conflit dans de nombreuses régions du Soudan du Sud exigent que les autorités sud-soudanaises prennent des mesures plus vigoureuses.

Quatrièmement et enfin, nous sommes inquiets face à la crise humanitaire au Soudan du Sud. Il est alarmant de constater que deux tiers de la population, soit près de 8 millions de personnes, risquent d'être confrontés à une insécurité alimentaire extrême et à la malnutrition. Il est aussi déconcertant de constater que le Soudan du Sud reste l'un des pays les plus

dangereux au monde pour les travailleurs humanitaires. C'est pourquoi nous félicitons nos partenaires qui ont porté secours aux familles sud-soudanaises, tout en appelant à un financement humanitaire supplémentaire et en demandant qu'une attention particulière soit accordée à la sécurité du personnel humanitaire. Nous tenons par ailleurs à souligner la participation du Brésil à la MINUSS, notamment au travers de la présence d'un chef d'état-major brésilien, ce qui témoigne de notre volonté de promouvoir une paix durable au Soudan du Sud.

Pour terminer, nous encourageons le Gouvernement de transition et les parties à l'Accord revitalisé à mettre sérieusement en œuvre la feuille de route. Par-dessus tout, nous réaffirmons notre appui au Soudan du Sud et à la MINUSS.

**M<sup>me</sup> Curzio Vila** (Mexique) (*parle en espagnol*) : Je remercie le Représentant spécial Haysom et M<sup>me</sup> Riziq de leurs exposés. Je me félicite également de la participation du représentant du Soudan du Sud à la présente séance. J'aborderai aujourd'hui trois points concernant la situation au Soudan du Sud et les activités de la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (MINUSS).

Premièrement, s'agissant de la mise en œuvre de l'Accord revitalisé sur le règlement du conflit en République du Soudan du Sud, les parties ont signé, le 4 août dernier, une feuille de route prorogeant la période de transition jusqu'en février 2025. Nous espérons qu'au cours de cette période, le Gouvernement sud-soudanais sera en mesure de réaliser des progrès tangibles dans la réalisation des objectifs restants. Cela est essentiel pour la tenue d'élections libres, crédibles et régulières. Nous espérons par ailleurs que des progrès pourront être accomplis dans l'examen des projets de loi en souffrance en vue de la tenue des élections et que le processus impliquera toutes les parties, y compris l'opposition et la société civile, ainsi que les femmes et les jeunes. Cela revêt une importance particulière au vu des informations faisant état du rétrécissement de l'espace civique.

Deuxièmement, les conditions de sécurité dans le pays, en particulier les niveaux élevés de violence intercommunautaire, touchent de manière disproportionnée les civils et sont une source de préoccupation. Nous déplorons les attaques commises, à l'instar de celle qui a eu lieu la semaine dernière contre le centre de personnes déplacées d'Adidiyang. Nous appelons les autorités à prendre des mesures pour protéger les civils et prévenir l'escalade des combats. Nous espérons que l'achèvement récent de la formation du premier contingent des

forces armées contribuera à cet objectif. La MINUSS doit continuer d'intervenir au moyen de déploiements rapides et d'unités mobiles temporaires.

La MINUSS et le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme continuent de signaler des exactions et des violations graves des droits humains. Le Mexique déplore les exécutions extrajudiciaires perpétrées dans le comté de Mayom et réaffirme qu'il importe de renforcer le système judiciaire. Nous sommes profondément préoccupés par l'augmentation des cas de violence sexuelle et fondée sur le genre et les graves violations commises contre les filles et les garçons. Nous demandons que les responsables de ces actes soient traduits en justice et que les personnes rescapées et les victimes bénéficient des services et des réparations nécessaires.

Troisièmement, pour ce qui est de l'aide humanitaire, comme l'a mentionné M. Haysom, les conditions de travail des acteurs humanitaires sont de plus en plus précaires. Nous exhortons les autorités sud-soudanaises à prendre immédiatement des mesures pour mettre un terme à la violence et aux restrictions qui pèsent sur les acteurs humanitaires. À cet égard, nous regrettons l'imposition de droits de douane et de taxes sur les marchandises destinées à être utilisées par la Mission et espérons que le Gouvernement pourra coopérer pour faciliter l'action de la MINUSS.

Je conclus mon intervention en réaffirmant qu'il importe de remédier aux causes qui alimentent les cycles de violence. La stabilisation et l'édification de la paix en dépendent.

**M<sup>me</sup> Quinn** (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Nous remercions les intervenants, le Représentant spécial Haysom et M<sup>me</sup> Riziq. Je voudrais faire trois principales observations en réponse à ce que nous avons entendu aujourd'hui.

Premièrement, le Royaume-Uni reste attaché à l'Accord revitalisé sur le règlement du conflit en République du Soudan du Sud de 2018, qui constitue le meilleur moyen d'instaurer la paix et la stabilité dans le pays. Nous prenons acte du vote récent de la Commission mixte de suivi et d'évaluation reconstituée en faveur de la prorogation de la période de transition. Nous appelons à présent le Gouvernement sud-soudanais à respecter les engagements énoncés dans sa feuille de route. Cela impliquera une collaboration constructive avec la société civile. Tout comme les États-Unis et la Norvège, nous regrettons que le Gouvernement n'ait pas reporté la ratification de la prorogation afin de permettre de plus vastes consultations, ce qui aurait renforcé la confiance

des citoyens sud-soudanais dans le processus après des années d'inaction.

Deuxièmement, nous exhortons le Gouvernement sud-soudanais à allouer des ressources suffisantes à la mise en œuvre de l'Accord revitalisé. Nous nous félicitons de l'achèvement récent de la formation du premier contingent des forces unifiées, qui constitue une première étape importante vers la création d'une force nationale responsable et efficace. Toutefois, les progrès accomplis dans la mise en œuvre de l'Accord restent, dans l'ensemble, trop lents. Nous encourageons par conséquent le Gouvernement sud-soudanais à préciser plus clairement les domaines dans lesquels il a besoin d'un appui, notamment de la part de la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (MINUSS), pour atteindre les objectifs fondamentaux.

Troisièmement, le Royaume-Uni est profondément préoccupé par les signalements constants de violence au Soudan du Sud, y compris la violence sexuelle généralisée et les violations des droits humains et atteintes à ces droits. Il est ici question notamment des attaques perpétrées dans le comté de Mayom et des exécutions extrajudiciaires de commandants de force qui ont ensuite eu lieu dans l'État de l'Unité. Nous nous félicitons de la constitution d'un comité spécial pour enquêter sur cette affaire, dont les conclusions doivent aboutir à des mesures pour que les auteurs aient à répondre de leurs actes. Nous condamnons également la violence qui a cours dans l'État du Haut-Nil. Nous saluons les efforts déployés par la MINUSS pour protéger les civils, tout en réitérant nos appels au Gouvernement pour qu'il assume sa responsabilité de protéger ses citoyens. Nous exhortons le Gouvernement sud-soudanais à permettre l'accès humanitaire, à combattre la violence visant le personnel humanitaire et à traduire les criminels en justice.

Pour terminer, le Royaume-Uni réaffirme son appui indéfectible à la quête de paix, de prospérité et de démocratie du peuple sud-soudanais. Nous appelons ses dirigeants à opérer maintenant un véritablement changement au profit des citoyens du pays.

**M<sup>me</sup> Evstigneeva** (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Nous remercions le Représentant spécial Hayson de son exposé sur les derniers faits en date concernant la situation au Soudan du Sud. Nous nous réjouissons de la participation de M. Akuei Bona Malwal, Représentant permanent du Soudan du Sud, à la séance d'aujourd'hui. Par ailleurs, nous avons écouté attentivement les observations de la représentante de la société civile sud-soudanaise, M<sup>me</sup> Lilian Riziq.

Nous soutenons les efforts internationaux, en particulier ceux de la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (MINUSS), qui visent à stabiliser la situation et à renforcer la paix et la sécurité dans ce jeune État. Nous nous félicitons de la décision, prise à l'unanimité le 4 août par les parties à l'Accord revitalisé sur le règlement du conflit au Soudan du Sud, de prolonger de 24 mois la période de transition, ainsi que de la feuille de route adoptée en ce sens. Nous estimons qu'il s'agit de la bonne décision dans les circonstances actuelles. Nous appelons toutes les parties sud-soudanaises à travailler ensemble à la mise en œuvre de la feuille de route. Toutes les structures opérant dans le cadre de l'accord de paix doivent disposer du financement nécessaire. Nous avons appris avec satisfaction l'achèvement de la formation du contingent des forces armées unifiées à la fin du mois d'août. Avec la mise en place en avril d'un commandement unifié, cela représente un pas important dans le renforcement des capacités de défense du pays. Nous exhortons Djouba à continuer d'accorder la priorité à la constitution d'une armée unifiée. Nous estimons que cela est essentiel à l'avancement du processus de paix et au bon déroulement des élections générales prévues en 2025.

Afin de faciliter la formation du personnel militaire des forces unifiées et des organes de sécurité de l'État, nous pensons qu'il serait justifié d'envisager la possibilité d'assouplir le régime de sanctions en vigueur contre le Soudan du Sud. Nous estimons que l'approbation par le Conseil de sécurité, en mai, d'un régime de notification visant à faciliter la livraison de matériel militaire non létal au pays est une mesure importante, mais insuffisante, pour répondre aux souhaits légitimes de Djouba, qui bénéficie du soutien solidaire de ses voisins africains.

Dans ce contexte, les conditions de sécurité dans la périphérie restent très difficiles. Nous sommes préoccupés par les flambées de violence, notamment dans l'État de l'Unité, et nous condamnons fermement toutes les violations de l'Accord revitalisé et tous les actes de violence contre les civils, y compris le personnel humanitaire travaillant au Soudan du Sud.

Nous saluons les efforts de médiation de l'Union africaine et des États membres de l'Autorité intergouvernementale pour le développement. Nous prenons note du travail de la Communauté de Sant'Egidio pour ramener deux autres groupes sur la voie du dialogue, durant la période considérée. Nous appelons toutes les parties qui ne sont pas signataires de l'Accord revitalisé à rejoindre le processus de paix.

Pour terminer, nous avons toujours affirmé que la MINUSS doit continuer à concentrer ses efforts sur la stabilisation de la situation en matière de sécurité et sur la fourniture d'une assistance aux autorités sud-soudanaises dans leur mise en œuvre de l'Accord. Il incombe à Djouba de régler les questions liées aux droits humains et à la lutte contre la corruption.

**La Présidente :** Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de représentante de la France.

Je remercie M. Nicholas Haysom et M<sup>me</sup> Lilian Riziq pour leurs interventions. Je salue la participation du représentant du Soudan du Sud à cette séance également. J'insisterai sur trois points.

Premièrement, nous appelons à accélérer la mise en œuvre de l'Accord revitalisé sur le règlement du conflit au Soudan du Sud. Nous avons pris note de l'extension de la période de transition pour deux années supplémentaires. Cette décision était devenue inéluctable puisqu'il était irréaliste de tenir les élections d'ici la fin de l'année. Elle doit être mise à profit pour combler le retard dans la mise en œuvre de l'accord de paix de 2018. Nous saluons l'adoption de la feuille de route, qui définit des priorités et des échéances claires. Je pense en particulier à la mise en œuvre des arrangements sécuritaires, au processus constitutionnel et à la préparation le plus en amont possible des futures élections. L'intégration de 21 000 combattants dans les forces de sécurité est un pas important. Ces efforts doivent se poursuivre pour achever l'intégration de l'ensemble des combattants issus des groupes armés signataires et aboutir à leur déploiement sur le terrain.

Deuxièmement, il est indispensable de créer les conditions favorables à la mise en œuvre de la feuille de route. Nous encourageons les autorités à allouer les ressources budgétaires nécessaires. Il est également indispensable de mettre en place le cadre législatif et constitutionnel prévu par l'Accord revitalisé. La participation de la société civile, en particulier des femmes et des jeunes, sera décisive pour la crédibilité du processus de paix. La présentation de M<sup>me</sup> Lilian Riziq aujourd'hui le démontre. Nous regrettons l'association limitée de la société civile aux discussions sur la feuille de route. Nous sommes préoccupés par les restrictions aux libertés d'expression et de réunion, dont le respect est fondamental en perspective des élections. Nous sommes également extrêmement préoccupés par les faits qui nous ont été relatés en matière de violence sexuelle. À ce titre, les travaux engagés pour circonscrire les attributions des forces de sécurité doivent être

finalisés dès que possible. Nous encourageons enfin les acteurs régionaux à poursuivre leur accompagnement, en lien avec le Représentant spécial du Secrétaire général. Nous réitérons en particulier notre soutien à l'action des mécanismes de suivi de l'Accord revitalisé et du cessez-le-feu, mis en place sous l'égide de l'Autorité intergouvernementale pour le développement.

Troisièmement, les autorités doivent remplir leurs prérogatives pour protéger les civils et les travailleurs humanitaires. La Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (MINUSS) vient de produire un rapport qui établit clairement les faits et les responsabilités concernant les atrocités commises entre février et mai dans l'État de l'Unité, y compris des violences sexuelles inqualifiables. Les auteurs de ces violences doivent être traduits en justice et sanctionnés par le Conseil. Les entraves à la liberté de mouvement de la MINUSS ont de nouveau augmenté au cours des derniers mois. Nous appelons les autorités à reprendre la coopération engagée avec la Mission, qui a produit des résultats encourageants par le passé.

Nous condamnons enfin les attaques contre les travailleurs humanitaires et le harcèlement administratif à l'encontre du personnel des Nations Unies et d'organisations non gouvernementales. Face à l'urgence, l'Union européenne a augmenté son assistance humanitaire au Soudan du Sud, en la portant à 77,2 millions d'euros en 2022. Cela vient s'ajouter aux 208 millions d'euros d'aide pour la coopération au développement prévus jusqu'en 2024.

Je reprends à présent mes fonctions de Présidente du Conseil de sécurité.

Je donne maintenant la parole au représentant du Soudan du Sud.

**M. Malwal** (Soudan du Sud) (*parle en anglais*) : Pour commencer, je tiens à vous féliciter, Madame la Présidente, et avec vous votre équipe, de votre accession à la présidence du Conseil pour le mois de septembre. Comme toujours, ma délégation est prête à coopérer avec vous durant votre présidence. Je tiens également à souhaiter la bienvenue au Représentant spécial Haysom et à son équipe et à les remercier de leur aide au peuple soudanais. Je veux en outre remercier M. Haysom de son rapport complet.

Ma délégation accueille avec satisfaction le dernier rapport trimestriel en date du Secrétaire général sur le Soudan du Sud (S/2022/689), et le remercie d'avoir compris la nécessité de la nouvelle feuille de

route et de la prorogation de deux ans de la période de transition pour mettre en œuvre l'Accord revitalisé sur le règlement du conflit au Soudan du Sud. Ma délégation apprécie que, dans son rapport, le Secrétaire général exhorte la communauté internationale à appuyer financièrement les mécanismes de surveillance de l'Accord durant la prolongation, et appelle les amis et partenaires qui ont suspendu par frustration leur financement indispensable à reconsidérer leur décision.

La nouvelle feuille de route et l'extension de la période de transition étaient inévitables car, comme nous le savons tous, beaucoup d'éléments de l'accord n'ont pas encore été mis en œuvre. Le peuple sud-soudanais et la plupart des acteurs au sein de la région et de la communauté internationale ont été soulagés que toutes les parties sud-soudanaises signataires de l'accord de paix aient accepté, de leur propre chef, la feuille de route et la prolongation de deux ans de manière pacifique. La feuille de route donne aux parties signataires de l'accord de paix au Soudan du Sud une nouvelle chance de mettre sérieusement en œuvre, au cours des deux prochaines années, l'ensemble des dispositions et des chapitres de l'accord.

Tout en prenant note de la déception et de la frustration de certains de nos partenaires et de certaines parties prenantes à l'accord de paix, nous savons que la feuille de route donne à nos partenaires internationaux et à la communauté internationale une nouvelle chance de renouveler leur engagement politique et financier afin d'éviter que les deux années de prolongation ne soient perdues comme l'ont été les trois dernières années.

Rester à l'écart en espérant que les parties signataires de l'accord de paix au Soudan du Sud feront ce qu'il faut et mettront en œuvre l'accord n'est vraiment pas une option cette fois-ci. C'est pourquoi le Président Salva Kiir Mayardit a saisi l'occasion pour appeler une nouvelle fois les parties non signataires à revenir et à se joindre au processus de rétablissement de la paix dans le pays. En d'autres termes, il s'agit d'un appel à l'inclusivité. Quelques membres du Conseil ont accueilli ces groupes sur leur territoire. Il est temps de leur demander de rentrer chez eux et de participer au processus de paix.

Depuis que la feuille de route a été acceptée par toutes les parties signataires, nos partenaires internationaux et les amis du Soudan du Sud nous demandent ce qui sera différent pendant la période de transition prolongée. Mais cette différence ne sera pas grande si les parties signataires de l'accord de paix au Soudan du Sud n'obtiennent pas l'appui de la communauté

internationale pour surmonter les difficultés qui ont ralenti la mise en œuvre de l'accord de paix au cours des trois dernières années. C'est pourquoi nous considérons la feuille de route comme une nouvelle occasion pour nos partenaires de la communauté internationale de s'impliquer davantage en contribuant à la mise en œuvre réussie du processus de paix d'ici à février 2025.

Je voudrais changer de sujet pour évoquer une catastrophe naturelle plus urgente qui touche actuellement la majorité des Sud-Soudanais. Je m'en voudrais de ne pas attirer l'attention du Conseil sur les ravages causés par les récentes inondations sur une vaste étendue du territoire du Soudan du Sud. Le Secrétaire général est rentré il y a quelques jours d'une visite au Pakistan où il a pu constater les conséquences des terribles inondations qui ont submergé la majeure partie de ce pays au cours des dernières semaines. Ma délégation souhaite saisir cette occasion pour exprimer sa solidarité avec le Gouvernement et le peuple pakistanais en cette période difficile. Au nom du peuple et du Gouvernement sud-soudanais, nous adressons nos prières et nos condoléances aux victimes de ces inondations dévastatrices au Pakistan.

De même, à l'heure où nous parlons, des milliers de communautés sud-soudanaises ont été déracinées et leurs biens ont été détruits par de nouvelles inondations. Les zones touchées ne se limitent plus aux deux États de Jonglei et de l'Unité. Cette année, la majorité

des 10 États du Soudan du Sud ont été submergés par les eaux. Les nouvelles inondations ont aggravé la situation causée par les eaux de crue de l'année dernière, qui ne se sont pas complètement asséchées. À ce titre, je saisis cette occasion pour réitérer l'appel lancé récemment par le Président Salva Kiir Mayardit aux personnes de bonne volonté, en particulier aux organisations non gouvernementales, locales et internationales, pour apporter une aide humanitaire urgente aux victimes de ces inondations dévastatrices dans notre pays.

Le peuple sud-soudanais est reconnaissant à la communauté internationale pour son aide humanitaire de longue date, mais nous aimerions saisir cette occasion pour demander au Conseil et, à travers lui, au reste de la communauté internationale, de faire preuve de générosité une fois de plus et d'apporter son appui humanitaire en fournissant une aide d'urgence aux victimes de ces inondations dévastatrices au Soudan du Sud.

Pour terminer, je voudrais remercier les membres du Conseil de leur accueil chaleureux et de leur aimable attention.

**La Présidente** : Il n'y a plus d'oratrices ou d'orateurs inscrits sur la liste.

J'invite à présent les membres du Conseil à poursuivre l'examen de la question dans le cadre de consultations.

*La séance est levée à 16 h 30.*